

MAIRIE

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi
et vendredi de 9h à 12h et
de 14h à 17h
Mardi, jeudi et samedi
de 9h à 12h

02 97 66 82 08
mairie@colpo.fr
www.colpo.fr

 Commune de Colpo

MÉDIATHÈQUE

Horaires d'ouverture :

Mardi de 16h30 à 19h
Mercredi de 10h à 12h30
et de 14h30 à 18h
Samedi de 10h à 12h30

02 97 66 33 46
mediatheque@colpo.fr

ETAT CIVIL

Mariage : Gianina HEREDIA
ORUE et Guillaume LE PRIOL,
12/11

FLASH INFO

DÉCEMBRE 2022



CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal a délibéré sur les points suivants :

FDGDON (Fédération départementale des Groupements de Défense Contre Les Organismes Nuisibles) : renouvellement de la convention multi-services - Eau du Morbihan : rapport d'activité 2021 - Modification de l'annexe 1 des statuts du syndicat départemental d'énergie du Morbihan : actualisation de la liste des membres - Subvention GMVA : plan de financement présenté à GMVA en vue de solliciter le fond de concours de 30 000 € sur travaux d'amélioration énergétique de l'école publique - Politique foncière : définition des projets des Vallons de Kerhuel et de la Maison Napoléonienne.

Retrouvez le compte rendu des conseils municipaux sur le site internet de la commune, rubrique « Vie Municipale », ma Mairie / délibérations



ACTUALITÉS



SPECTACLE DE NOËL

Vendredi 2 décembre, la Municipalité donne rendez-vous aux Colpéens à partir de 18h devant la Mairie pour le tir du traditionnel feu d'artifice qui amorce la période des fêtes de fin d'année ! Comme chaque année, il sera accompagné d'un spectacle son et lumière ! Vous pourrez également profiter d'un espace Père Noël ainsi que d'un stand vin chaud/ chocolat chaud **offert par la Municipalité**. L'espace jeunes de l'Alsh sera également présent et proposera à la vente des couronnes de Noël réalisées par leurs soins.

VOEUX DU MAIRE

La Municipalité vous convie à la cérémonie de présentation des vœux du Maire et à partager le pot de l'amitié le **samedi 7 janvier 2023 à 11h** à l'Espace Camerata.

ILLUMINATIONS DE NOËL ET ÉCLAIRAGE PUBLIC

À l'heure où les enjeux environnementaux et climatiques sont en ligne de mire, **la commune de Colpo prend ses responsabilités en matière de transition énergétique**. Consciente des défis à relever en terme de consommation d'énergies, l'équipe municipale a posé en 2020 les premiers jalons des nouveaux défis et projets afin d'agir en faveur du développement durable. Il s'agit d'un ensemble de mesures volontaristes pour **organiser la transition énergétique à une échelle locale, un des principaux enjeux de la prochaine décennie**. La municipalité poursuit donc la rénovation de l'éclairage public ancien et énergivore, en demandant la modification de la puissance souscrite (kVa) auprès de son fournisseur d'électricité sur près de 80% des armoires d'éclairage public, et en procédant au remplacement de trente luminaires vétustes et énergivores par du matériel LED performant et évolutif. L'objectif affiché est d'éradiquer tous les points lumineux énergivores à court et moyen terme et qui devront permettre de faire des économies d'énergie, tout en limitant les rejets en tonnes équivalent CO2 (dioxyde de carbone). Ainsi, la facture d'éclairage public est passée de 16 000€ en 2018 à 10 600€ en 2021. **Retrouvez plus d'infos sur www.colpo.fr**

EXPOSITION

Du 21 novembre au 31 décembre 2022, la médiathèque expose diverses photos de l'association grégamiste « Chercheurs d'images ». L'exposition s'intitule « Quelque part en Bretagne » et regroupe de nombreux clichés de paysages de notre belle région. Exposition gratuite.

Horaires d'ouvertures : Mardi de 16h30 à 19h - Mercredi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h - Samedi de 10h à 12h30

Exposition
photographique

Regards de voyageurs

Quelque part en Bretagne



VACANCES DE NOËL

La médiathèque sera fermée du **jeudi 22 décembre au lundi 2 janvier 2023**. Réouverture mardi 3 janvier à 16h30.

 ASSOCIATIONS

LA BOÎTE AUX LETTRES DU PERE NOËL

L'A.V.P.C 56 et le Club Elisa Baciocchi informent les parents colpéens que la boîte aux lettres destinée au Père Noël sera installée sous le kiosque **du 1^{er} au 16 Décembre**. Les enfants de Colpo ou scolarisés à Colpo pourront y déposer leurs lettres. Les parents veilleront à inscrire le **nom, prénom et adresse de l'enfant** dans le courrier. Les réponses seront assurées par le Père Noël et chaque enfant recevra son courrier à domicile. Les Assistantes Maternelles pourront également en profiter.



ANIMATION DE NOËL DE L'APEL

La fête de Noël aura lieu le **dimanche 11 décembre à partir de 14h** dans la cour de l'école Notre Dame de Kerdroguen. Au programme : chants de Noël des enfants, photos avec le père Noël et concours de dessins (Prévenez vos enfants qu'ils préparent leur dessin et l'emmène avec eux le jour de la fête. Thème du dessin : « le Père Noël dans tous ses états »). Sur place vous pourrez profiter d'une buvette et de restauration sucrée (chocolat chaud, crêpes, vin chaud...). L'APEL est à la recherche de bénévoles pour les aider à la tenue des stands restauration et buvette (1h maximum). Si vous êtes disponible et souhaitez donner de votre temps, merci de les prévenir par mail à apel.ndk56@gmail.com

ANIMATION DE NOËL DE L'APEEP

L'APEEP organise une animation de Noël **samedi 10 décembre à partir de 16h** dans la cour de l'école Le Petit Prince. Au programme, visite du Père Noël, petite restauration crêpes, vin chaud et plein d'autres surprises...

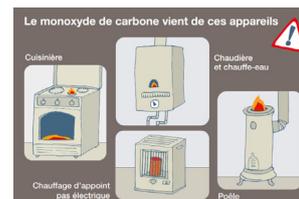
 INFORMATIONS DIVERSES

DELESTAGE EDF

Il s'agit de **coupures d'électricité localisées et temporaires**, utilisées en dernier recours pour **maintenir l'équilibre général du système électrique et éviter un «black-out»**. Ces coupures, d'une durée de 2h, maîtrisées et localisées par zone géographique, interviendraient au moment des pics de consommation d'électricité en jours ouvrés (le matin de 8h à 13h - le soir de 18h à 20h). Les économies d'électricité de chacun permettraient de **limiter le recours au délestage**, voire ne pas y recourir : éco-gestes du quotidien pour les citoyens, réduction de 10% des consommations des entreprises d'ici à 2024, activation de tous les moyens de production disponibles en France et utilisation des interconnexions avec les pays voisins. **Retrouvez plus d'infos sur www.colpo.fr/actualites**

PREVENTION INTOXICATION MONOXYDE DE CARBONE

En période hivernale, l'actualité est marquée chaque année par la survenue de situations dramatiques liées aux intoxications au monoxyde de carbone (CO). Provoquant plusieurs décès par an, **ce gaz inodore et invisible est la première cause de mortalité par gaz toxique en France**. Il résulte plus particulièrement d'une mauvaise combustion des dispositifs fixes de production d'eau chaude et de chauffage, quelle que soit la source d'énergie utilisée (gaz, fuel, pétrole, bois...), associée le plus souvent à une **insuffisance de ventilation**. En cas de suspicion d'une intoxication au monoxyde de carbone (maux de tête, nausées, vomissements...), **les consignes de bonne conduite sont les suivantes** : Aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres, arrêter les appareils de combustion si possible, faire évacuer les lieux, appeler les secours (112, 18 ou 15). **Retrouvez plus d'infos sur www.colpo.fr/actualites**

PERMANENCES
ASSISTANTE SOCIALE

La prochaine permanence aura lieu le **vendredi 16 décembre de 9h30 à 12h30**.

Elle vous recevra uniquement sur rendez-vous au **02 97 69 52 00**